



Cours de danse BellyBolly inTours 2020-2021 Adhérent adulte

NOM :
Prénom : Date de naissance :/...../.....
Adresse :
Code postal : Ville :
Tél. portable : Adresse mail :

Contactez Sophie ou Sarah pour savoir dans quel cours vous inscrire.

COURS

Lieu : 51 rue Marcel Tribut, à Tours.

Je coche le(s) cours choisi(s) :

Danses Orientales avec Sophie

lundi

- 18h15-19h15 : Débutant / Intermédiaire
- 19h30-20h30 : Intermédiaire +
- 20h45-21h45 : Avancé (Atelier chorégraphique)

Bollywood avec Sarah

mardi

- 18h45-19h45 : Débutant / Intermédiaire
☞ Le cours du mardi a lieu au Gymnase des Minimes, 11 rue des Minimes, à Tours.

mercredi

- 10h30-11h30 : Kids (5-8 ans)
- 14h-15h : Ados
- 15h15-16h15 : Kids (9-12 ans)

jeudi

- 18h15-19h15 : Intermédiaire +
- 19h30-20h30 : Avancé
- 20h45-21h45 : Intermédiaire

TARIFS

Adhésion annuelle à l'Association BellyBolly inTours : **5 €**

Merci de bien vouloir faire le chèque d'adhésion à part.

Adulte	1 cours hebdomadaire : 258 € par an 2 cours hebdomadaires : 408 € par an
Ado / Enfant	228 € par an
Tarif lycéen / étudiant	228 € par an (sur présentation d'un justificatif)
Tarif Famille	- 10%

Les inscriptions se font à l'année. Pas de remboursement possible, à l'exception des situations présentées dans le Règlement Intérieur.

Nous proposons une **facilité de paiement en 3 fois.**

PAIEMENT

- chèque(s) bons CAF (Passeports Loisirs Jeunes) et Tours Passeports Loisirs

Si vous utilisez des **BONS CAF** ou que **plusieurs membres de la famille s'inscrivent**, merci de **NOUS CONTACTER** au 07 82 70 26 75 afin de faire le calcul et de bénéficier de la remise **AVANT** le dépôt de votre dossier complet.

Chèques à l'ordre de : « Association BellyBolly inTours » ; encaissés au **15 septembre, 15 janvier et 15 mars.**

En cas de difficulté, veuillez nous contacter pour une demande d'aménagement du nombre de chèques.

- Cochez la case si vous souhaitez avoir une attestation de paiement.**

Informations

Personne à prévenir en cas d'urgence :

Nom, prénom

Tél. domicile

Professionnel

Portable

Information médicale que vous souhaitez faire connaître aux professeures :

Autorisation de droit à l'image

- J'autorise
- Je n'autorise pas

l'utilisation de mon image pour toute publication à usage de communication interne ou externe, notamment photos, vidéos, site web de l'association et sur tout autre support créé par l'association.

Engagement de non diffusion des photos et des vidéos et chorégraphies

J'accepte de recevoir par courriel les photos et vidéos des chorégraphies apprises dans le cadre des cours de danse.

Je m'engage à ne pas diffuser ces photos et vidéos, ni via les réseaux sociaux, ni via quelque autre canal de diffusion, sauf autorisation exceptionnelle des professeures. Ces supports me sont transmis seulement à titre personnel, pour une utilisation privée.

En revanche, si les professeures partagent au grand public des photos et vidéos (pour lesquelles l'autorisation de droit à l'image a été donnée), je pourrai moi aussi les partager au grand public.

Les chorégraphies restent la propriété des professeures.

Je soussigné(e),, déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche.

J'atteste sur l'honneur avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'association et je m'engage à le respecter. Celui-ci est mis à ma disposition sur simple demande ou sur le site web de l'association : <https://www.bellybollyintours.fr/index.php/reglement-interieur/>.

J'autorise les professeures et membres du Conseil Solidaire à prendre toutes les mesures nécessaires en cas d'urgence.

Date :

Signature : (précédée de la mention « lu et approuvé »)

Conformément à la loi, le libre accès aux données qui vous concernent est garanti. Vous pouvez à tout moment vérifier l'usage qui en est fait et disposer du droit de retrait de ces données si vous le jugez utile.

Pièces nécessaires pour valider l'inscription :

- fiche de renseignements complétée et signée
- règlement des cours et de l'adhésion
- certificat médical** de moins de 3 mois **pour les nouveaux adhérents et ceux inscrits depuis septembre 2017** (si vous avez participé au spectacle des "7 Péchés capitaux", vous êtes concernés).
- carte de lycéen/ étudiant ou certificat de scolarité pour bénéficier du tarif lycéen/étudiant.